

Urgence pour sauver l'apiculture



Gilles LANIO
Président de l'UNAF

Les pouvoirs publics sont alertés depuis bien longtemps sur la menace qui pèse sur les abeilles, sur les pollinisateurs : leur disparition à plus ou moins court terme. Faute de décisions courageuses, à force de remettre à plus tard, en privilégiant les intérêts financiers d'une minorité, le mal n'a fait qu'empirer et maintenant c'est la survie même de l'apiculture, des apiculteurs qui est menacée. Cette année plus que jamais, la colère gronde dans les rangs des apiculteurs qui constatent pour un grand nombre d'entre eux des mortalités très importantes, sans compter les

non-valeurs, ces colonies très faibles, lesquelles pour autant demanderont d'y consacrer du temps et qui ne produiront pas. Oui ! Aujourd'hui, la survie de l'apiculture est en jeu, car la production est intimement liée comme dans tout métier au revenu financier. Chacun comprendra dès lors qu'entre les mortalités et les pertes de récoltes que cela engendre, sans revenu l'apiculture n'a pas d'avenir. Pourtant, un élément essentiel que doivent comprendre très vite nos décideurs : sans apiculteurs, les abeilles disparaîtront très vite car aujourd'hui elles ne survivent que grâce au travail de plus en plus difficile des apiculteurs. En un mot : sans apiculteurs, pas d'abeilles ! L'accumulation des pesticides dans les sols et les plantes, l'abus des désherbants, le changement climatique, les espèces invasives... font qu'aujourd'hui la coupe est pleine. La nature est empoisonnée et ne peut plus nourrir sainement toute cette vie, toute cette biodiversité qui nous entoure, les unes après les autres, de nombreuses espèces sont menacées de disparition. Organisé par l'UNAF et la FFAP, le 7 juin des délégations se rendront dans les préfectures et à Paris pour porter dans l'urgence les revendications des apiculteurs désemparés et en colère.

Qui peut encore sauver l'apiculture ?

L'apiculture dépend du ministère de l'Agriculture, pour autant faut-il en attendre quelque chose ? Pour l'heure, sûrement pas au regard des réponses très décevantes que le ministre a fait lorsqu'il a été interpellé sur le sujet par plusieurs parlementaires. De tout temps, les apiculteurs ont été perçus comme des empêcheurs de tourner en rond par les ministres successifs de l'Agriculture. Les apiculteurs avec leurs abeilles, véritables sentinelles de l'environnement, ont été et sont des lanceurs d'alertes, et les lanceurs d'alertes ça dérange ! L'oreille la plus attentive vient du ministère de l'Environnement, sauf qu'environnement et agriculture n'ont jamais fait bon ménage et c'est toujours le cas actuellement... Dans une équipe, lorsqu'il y a de la mésentente c'est au chef d'intervenir, dans la situation actuelle, seul le chef de l'Etat, le Président de la République doit intervenir pour faire arrêter ce drame qui se joue, tant pour les apiculteurs que pour la vie globalement. Comme chacun le sait : sans abeilles, la vie, notre vie est fortement compromise. Il ne faut surtout pas, comme on l'a fait pour le climat, attendre, palabrer, faire des commissions... Bref, perdre du temps. On ne triche pas avec la nature, on paye cash ! Il faut donner plus de pouvoir à l'écologie, à la santé. Il faut aussi réfléchir à notre sécurité alimentaire, c'est une obligation, cela fait partie de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le droit à une nourriture suffisante et de qualité, sans pour autant oublier de préserver l'avenir des générations futures. Le modèle agricole tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, avec une forte addiction aux pesticides, est bien parti pour affamer la planète et non pas la nourrir comme certains aiment à le dire. Un rapport du premier trimestre 2017 de la FAO rendu à l'ONU est sans ambiguïté sur le sujet : si nous ne changeons pas rapidement notre modèle agricole, nous courons tous à la catastrophe. Il y a urgence !

Néonicotinoïdes : la justice européenne s'est exprimée

En avril 2013, la Commission européenne avait suspendu du marché trois molécules néonicotinoïdes : l'imidaclopride, la clothianidine et le thiaméthoxam, et ce pour différents usages. Cette décision ne convenant pas à Bayer et Syngenta, ceux-ci avaient introduit un recours pour la faire annuler par le Tribunal de l'Union européenne. L'UNAF, représentée par son avocat Me Bernard Fau et son cabinet, était présente aux côtés de la Commission européenne pour défendre cette interdiction. L'arrêt du Tribunal de l'Union européenne est sans équivoque, rejet de l'intégralité des recours formés par Bayer et Syngenta contre l'interdiction européenne d'utilisation de la clothianidine, du thiaméthoxam et de l'imidaclopride sur les semences de grandes cultures. Pour l'UNAF, c'est un énorme succès obtenu au terme de plus de 20 ans de combat contre ces produits chimiques tueurs d'abeilles. Le Gouvernement français ayant brillé par son absence, l'UNAF était l'unique représentant français retenu par le tribunal, disposant des capacités pour pouvoir s'exprimer dans la procédure. Cet arrêt est très important car il va au-delà de l'interdiction de ces trois néonicotinoïdes. L'arrêt du TUE apporte un élément important : dorénavant, les fabricants ont l'obligation de fournir la preuve de l'innocuité effective de leur produit à l'égard des abeilles, sans pour autant se retrancher derrière des expériences menées en laboratoire ou de simples études de surveillance. Cette nouvelle approche peut remettre en cause certains produits ayant déjà une autorisation. Cette victoire est importante, elle démontre une nouvelle fois l'engagement sans faille de l'UNAF qui avait raison bien avant l'heure. Fait grave à ce jour, malgré les mortalités constatées tant pour les abeilles que pour bien d'autres insectes, oiseaux... certains aujourd'hui demandent encore des dérogations, autrement dit le droit de continuer à tuer et à polluer. Ce jugement basé sur des études réalisées avant avril 2013 montre bien que ces produits sont extrêmement toxiques, et les dernières études parues depuis n'ont fait que confirmer cette dangerosité. Alors, oui ! Les néonicotinoïdes on n'en veut plus ! Mais le combat continue. Car d'autres molécules se profilent...

APIdays 2018

Du 14 au 16 juin prochain, dans plus de 120 sites se dérouleront les APIdays, les journées nationales du programme « Abeille, Sentinelle de l'Environnement ». Ces rendez-vous festifs et gratuits destinés aux élus, au grand public et naturellement aux enfants, bien relayés dans les médias, permettront de saluer l'engagement de nos partenaires et d'expliquer le rôle irremplaçable de l'abeille et des insectes pollinisateurs au quotidien dans notre alimentation. Le thème de ces APIdays 2018 est éloquent : « Sans abeilles, notre assiette aurait moins de saveur ». Merci à nos partenaires fidèles, aux nouveaux, merci à nos apiculteurs référents qui entretiennent les ruchers tout au long de l'année et merci aux syndicats qui s'impliquent pour animer ces journées et font preuve de pédagogie au quotidien ! Une superbe occasion de débattre, d'échanger, d'expliquer... pour faire en sorte que demain soit meilleur qu'aujourd'hui pour notre environnement.

Concours des miels de France 2018

La première édition a connu un immense succès. Les retombées médiatiques et économiques ont été considérables. Les miels primés ont même été dégustés courant mai lors de la journée portes ouvertes de l'ambassade de France à New York ! Pour le plus grand bonheur de nos amis américains. Plusieurs apiculteurs distingués ont reçu des offres d'achat par des clients souvent haut de gamme. Espérons que les récoltes des différents miels de nos terroirs seront à la hauteur de nos espérances et que nous serons encore plus nombreux le 17 janvier 2019 au palais d'Iéna pour déguster, évaluer, promouvoir nos excellents miels de France ! Nous avons négocié avec le CARI des tarifs d'analyses particulièrement attractifs. Ne tardez pas à vous inscrire !